



100% SANTÉ
UN ACCÈS À DES SOINS
DE QUALITÉ POUR TOUS

L'offre 100% Santé audiologie

Un large choix d'aides auditives performantes et ergonomiques

Madame, Monsieur,

Le , un dépistage auditif aura lieu au sein de l'EHPAD en collaboration avec l'organisme **AUDIO SENIORS**.

Ce dépistage auditif s'adresse à tous les résidents (déjà appareillés ou non) souhaitant un bilan auditif. Il aura lieu dans la chambre des résidents concernés et il est entièrement gratuit.

Dans le cadre de la **Loi 100% Santé**, si un résident (avec accord de son référent) souhaite se faire appareiller, il n'aura aucune avance de frais à faire et le **reste à charge sera de 0 euros**. Il pourra choisir le professionnel de santé qu'il souhaite.

Pour cela, vous devrez remplir la **fiche d'inscription en page 2** (à remplir par le référent de chaque résident).

L'équipe AUDIO SENIORS

FICHE D'INSCRIPTION

Entendre moins bien a des conséquences directes sur la vie sociale car l'audition est essentielle à nos échanges. Quand on entend moins bien, on évite certaines situations **au risque de s'isoler**.

Mais le prix des appareils auditions reste un frein à l'équipement auditif.

Grâce à la nouvelle loi **100% Santé**, l'État donne accès à des équipements auditifs entièrement remboursés.

Dans ce cadre, l'établissement organise une **Journée de dépistages auditifs gratuits** pour l'ensemble des résidents.

RÉSIDENT

Nom :

Prénom :

N° de sécurité sociale :
.....

Nom de l'organisme complémentaire :
.....

PERSONNE À CONTACTER

Nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone :

Je, soussigné, le représentant légal indiqué ci-dessus, donne mon accord pour que le résident puisse bénéficier d'un dépistage auditif gratuit.

Date :

Signature :

Nous vous remercions de renvoyer la fiche de renseignement le plus rapidement possible à l'accueil de l'EHPAD.